

Service Logement Construction
Unité Logement Public

Grenoble, le 8 avril 2022

objet : subventions Etat 2022

Le directeur départemental
des territoires

à Mesdames et Messieurs les
Directrices et Directeurs des
Organismes HLM
(cf liste de diffusion)

Mesdames, Messieurs,

Je vous communique le barème 2022 des subventions forfaitaires PLAI pour les opérations de développement des logements locatifs sociaux sur le territoire de l'Isère, hors délégataires d'aide à la pierre de Grenoble Alpes Métropole et du Pays Voironnais :

a) **Subvention de base**

Zonage Scellier	Montant par PLAI
B1	11 000 euros
B2	8 000 euros
C	6 000 euros

b) **PLAI financé en acquisition-amélioration**

Afin de tenir compte de la difficulté de réaliser des opérations en acquisition-amélioration, une bonification est attribuée aux PLAI et PLUS en plus de la subvention de base, dans la limite de l'enveloppe spécifique attribuée à cet effet :

Opération en Acquisition-Amélioration	Zonages B1, B2 et C
PLAI	5 000 euros
PLUS	2 000 euros

Pour rappel, la loi de finances 2020 a ramené le taux de TVA réduit à 5,5% pour les opérations réalisées en acquisition-amélioration en PLUS et PLAI.

c) **PLAI adapté**

Axe majeur du Plan Logement d'abord et de lutte contre le sans-abrisme : il s'agit de produire des logements très sociaux à loyers et charges maîtrisés, associés à une gestion locative adaptée, afin d'apporter des solutions pérennes à des ménages fragiles (consulter <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/l-acces-et-le-maintien-dans-le-logement>).

Une modulation est possible par déplafonnement du montant de subvention si l'équilibre d'une opération est contraint, mais qu'elle présente des contreparties sociales innovantes et un bâti performant permettant la maîtrise des charges locatives. La subvention Plai-Adapté est cumulable à la subvention de base :

Type opération		Montant par logement Plai-Adapté
Logement ordinaire	de 1 à 3 logements PLAI adaptés	13 980 euros
	de 4 à 8 logements PLAI adaptés	10 480 euros
	à partir de 9 PLAI adaptés et plus	5 600 euros
Logement foyer	pension de famille ou résidence sociale	5 600 euros

L'unité logement public est à votre disposition sur ces dispositifs et sur la production de logements sociaux.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires

signé

Xavier CEREZA

Liste de diffusion des opérateurs sociaux

M. le directeur général	Advivo	1 Square de la Résistance BP 114 38209 VIENNE Cedex
Mme la directrice générale	Alpes Isère Habitat	21 rue de Constantine CS3 2549 38035 GRENOBLE Cedex 2
Mme la directrice générale	CDC Habitat Social	5 place Camille Georges 69285 LYON cedex 2
M. le directeur général	ERILIA	DDPRU – 72 Bis rue Perrin-Solliers 13291 MARSEILLE Cedex 6
M. le directeur général	Grenoble Habitat	44 Avenue Marcelin Berthelot 38100 GRENOBLE
M. le directeur général	Habitat Dauphinois	20, rue Balzac 26000 VALENCE
M. le directeur général	Foncière d'habitat et humanisme	69 chemin de Vassieux 69300 Caluire-et-Cuire
Mme la directrice générale	Immobilière Rhône-Alpes 3F	9 rue Anna Marly TSA 90002 69307 LYON cedex 07
M. le directeur général	Néolia	BP 75267 25205 MONTBELIARD Cedex
M. le directeur général	Logement du Pays Vizillois	Rue Elsa Triolet 38220 VIZILLE
M. le directeur général	Semcoda	50, rue du Pavillon CS 91007 01009 BOURG EN BRESSE Cedex
M. le directeur général	Société d'Habitation des Alpes	74 Cours Becquart-Castelbon BP 229 38506 VOIRON Cedex
Mme la directrice générale	SA Dauphinoise pour l'Habitat	34 avenue Grugliasco BP 128 38431 ECHIROLLES Cedex
M. le directeur général	Soliha	87 avenue du Maréchal de Saxe 69003 LYON
M. le directeur général	Un Toit Pour Tous	17 B avenue Salvador Allende 38130 ECHIROLLES